

**RAPPORT DE LA MISSION D'INFORMATION A
L'OCCASION DU REFERENDUM DU 05 DECEMBRE
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Délégation à la Paix, à la Démocratie et aux Droits de l'Homme

RAPPORT DE LA MISSION D'INFORMATION A L'OCCASION DU REFERENDUM DU 5 DECEMBRE 2004

INTRODUCTION

S.E. Monsieur Abdou DIOUF, Secrétaire général de l'OIF a bien voulu dépêcher en République Centrafricaine une mission dirigée par Monsieur Pascal GAYAMA, Envoyé Spécial, et comprenant en outre Maître Saïdou AGBANTOU, ancien Président de la CENA du Bénin, Mme l'Ambassadeur Madina LY-TALL, Conseiller à la DDHD et M. Saïdou KANE, Responsable de Projets à la Démocratie aux Droits de l'Homme et à la Démocratie. Me Djovi GALLY du Togo qui devait également en faire partie n'y a pas participé.

La mission s'est déroulée du 27 novembre au 10 décembre pour M. GAYAMA et du 30 novembre au 8 décembre pour Mme LY-TALL et M. KANE, tandis que Me AGBANTOU quittait Bangui le 5 décembre. Les objectifs assignés étaient les suivants : participer à la réunion du Comité des partenaires extérieurs (COPEspe), recueillir les informations sur la situation générale, la préparation des élections de janvier 2005 et le déroulement du référendum constitutionnel du 5 décembre, et formuler à cet égard les recommandations en vue d'une mission d'observation des prochaines présidentielles et législatives.

Ce rapport fera ainsi état des aspects socio-politiques découlant de nos contacts et de certaines activités auxquelles nous avons participé, ainsi que des questions plus directement liées au référendum et à la préparation des prochaines échéances électorales.

Les réunions du COPEspe, en début et fin de mission rejoignent d'autres aspects complémentaires recueillis par l'Envoyé Spécial avant l'arrivée et après le départ des autres membres de la délégation.

Il convient de noter que des correspondances spécifiques ont été adressées au Secrétaire général :

- par le Premier Ministre de la RCA pour solliciter l'envoi par l'OIF d'une équipe d'observateurs pour les élections présidentielles et législatives ;
- par le Président de la Cour Constitutionnelle de Transition en vue d'un appui technique à cette Cour ;
- par le Président de la CEMI pour un appui à la sensibilisation au bulletin unique ;
- par la Ligue Centrafricaine des droits de l'Homme en vue d'un appui également, particulièrement pour l'observation des élections.

La date des élections présidentielles et législatives vient d'être décalée de deux semaines pour faire droit à une requête introduite par plusieurs partis politiques

I. REUNION DU COPEspe

La réunion statutaire du Comité des Partenaires Extérieurs pour le Suivi du Processus Electoral s'est tenue le jeudi, 2 décembre au lieu du 30 novembre comme initialement prévue. Une autre rencontre a eu lieu le jeudi 9 pour un premier bilan sur le déroulement du Référendum du 5 décembre.

Les quatre membres de notre délégation ont pris part à la réunion du 2 décembre où ils ont été individuellement présentés. Etaient également présents à cette réunion présidée par le Général Lamine CISSE, Représentant du Secrétaire général des Nations Unies (BONUCA), l'Ambassadeur de France, l'Ambassadeur de Chine, le Chef de bureau de liaison à Bangui de l'Ambassade d'Allemagne à Yaoundé, le Chargé d'affaires, de la délégation de la Commission de l'Union Européenne, un expert de la Commission de l'Union Européenne, le Rapporteur général de la CEMI, le Directeur des affaires administratives et financières du Secrétariat exécutif de la CEMAC, le Chef d'Etat major de la FOMUC, le Représentant Résident, coordonnateur du PNUD, le Représentant Résident de l'OMS, le Chargé de programme du HCR, le Représentant du PAM, le Chargé de Bureau de l'UNICEF, l'expert électoral du PNUD, les collaborateurs du général CISSE.

L'OIF était aussi à l'honneur avec la distribution par le BONUCA de la Déclaration de Ouagadougou où était fait spécifiquement mention de la République centrafricaine. L'occasion nous a alors été donnée de relever l'engagement exprimé par les Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'OIF à appuyer la RCA pour l'aboutissement du processus de Transition et l'encouragement adressé au Secrétaire général a y apporter l'assistance nécessaire, aux côtés des autres partenaires de la Centrafrique.

A propos du matériel informatique promis par l'OIF à la CEMI, il a fallu de nouveau confirmer cette promesse, en dépit de l'embarras que nous causait quelque peu la lenteur des procédures d'acheminement de ce matériel sur Bangui ! Au moment où s'engage la campagne électorale, la confiance de la CEMI et des autres partenaires vis -à - vis de nous ne saurait qu'être renforcée par ce geste tant attendu.

Le rapporteur général de la CEMI et l'expert de l'équipe d'appui du PNUD ont informé le Comité sur l'état d'organisation du scrutin du 5 décembre 2004 :

- bon déploiement du matériel et des imprimés dans les Comités sous-préfectoraux par les forces armées centrafricaines (FACA) ; la force multilatérale de la CEMAC en Centrafrique (FOMUC) ; le détachement Boali des forces françaises en RCA ;
- opérations de sensibilisation au scrutin par un déploiement de dépliants et de projets de constitution grâce avec l'appui du PNUD, de la France et du BONUCA.

La situation sécuritaire, développée par le Chef d'Etat major de la FOMUC était encore caractérisée à l'intérieur du pays, du fait de l'insuffisance de moyens en matériel roulant et en communications, par des séquences d'activités de coupeurs de route et de bandes armées, même si Bangui était calme. Néanmoins le représentant de la CEMI a assuré le Comité d'une bonne préparation du déroulement du scrutin.

Les débats ont pris fin par l'adoption de deux recommandations à l'intention du Gouvernement : la mise en place rapide de la Cour Constitutionnelle de Transition (ce qui fut fait dès le lendemain) et du Haut Conseil de l'Audiovisuel dont le projet d'ordonnance approuvé par le CNT attend toujours d'être promulgué.

A la réunion du COPESPE du 9 décembre il a été recommandé en outre au Gouvernement la promulgation des ordonnances relatives à la loi sur les partis politiques et le statut de l'opposition, la gestion urgente du débat sur la date limite du 16 décembre concernant le dépôt des candidatures aux élections législatives (ces dites élections ainsi que les présidentielles viennent d'être décalées de deux semaines et reportées donc au 13 février 2005).

L'attention du Gouvernement a été également portée sur les défis à relever par la Cour Constitutionnelle de transition nouvellement mise en place, et qui a besoin d'un minimum de moyens pour fonctionner.

II. LE REFERENDUM DU 5 DECEMBRE

Il ressort des remarques faites sur ce scrutin par tous les acteurs des élections (CEMI, Autorités gouvernementales et administratives, acteurs politiques rencontrés) que les Centrafricains se sont rendus massivement aux urnes et que le scrutin s'est bien déroulé dans l'ensemble et sans incidents, même si des petits ratés ont été enregistrés concernant notamment la lenteur dans l'ouverture de certains bureaux de vote, des insuffisances de formation de certains agents électoraux, quelques faiblesses, par endroits, dans la sensibilisation et la vulgarisation des techniques de vote, une mauvaise interprétation dans certains bureaux de vote des horaires et de la durée du vote fixés par le code électoral de 6H à 16H (certains ont pensé qu'il suffisait de faire 10H de vote, de 7H à 17H ou de 8H à 18H).

Ces ratés n'ont pas eu d'impact négatif du fait de l'absence d'enjeu majeur pour ce scrutin qui était consensuel. Il n'en sera pas de même pour les élections présidentielles et législatives. C'est la raison pour laquelle un inventaire exhaustif des dysfonctionnements a été porté à la connaissance de la CEMI qui s'est engagé à rectifier ces dysfonctionnements avant les élections présidentielles et législatives.

Dans les leçons à tirer, il faudra une formation complémentaire d'agents électoraux pour prévenir certaines maladresses constatées au plan organisationnel dans certains bureaux de vote ainsi qu'un effort supplémentaire de communication en direction des populations pour des questions comme l'utilisation du cachet.

Enfin le référendum ayant apparu comme une répétition « grandeur nature » des consultations électorales à venir, l'assistance de l'OIF devra continuer à se manifester sur des aspects techniques comme la gestion du système de Bulletin Unique.

A la date du 9 décembre 2004, le taux de participation, seul enjeu important du référendum, était évalué à environ 80 % avec environ 90 % de Oui.

Le référendum du 5 décembre a été qualifié même par les opposants parmi les plus déterminés comme un test incontestablement positif. (cf. pour plus de détails au volet Elections du présent rapport).

III. PRESENTATION GENERALE DE LA SITUATION AVANT ET APRES LE REFERENDUM

La situation socio-politique d'ensemble s'est précisée au fur et à mesure des contacts que nous avons pris notamment avec certaines personnalités et Institutions de premier plan, partenaires ou dirigeants de la RCA. D'une part, le Général Lamine CISSE, représentant du Secrétaire général de l'ONU et chef du BONUCA, le Secrétariat exécutif de la CEMAC, le Commandement de la FOMU, l'Ambassade de France, la Représentation de l'Union Européenne, tous membres du COPESPE ; et, d'autre part, le Premier Ministre M. Célestin-Leroy GAONBALET, le Ministre des Affaires étrangères et de la Francophonie, M. Charles Hervé WENEZOIN.

Le Premier Ministre, parlant au nom de l'ensemble de son gouvernement s'est félicité de la qualité des relations de coopération avec l'OIF et a réitéré la demande d'observation pour les élections à venir. Quant au Ministre des Affaires étrangères, qui avait accueilli à l'aéroport en avril 2003, la première mission dépêchée par l'OIF au lendemain du coup d'Etat du 15 mars, (il était alors Secrétaire d'Etat au Affaires étrangères chargé de la

Francophonie), il a rappelé l'importance, que revêt à cette époque, pour leur pays, en quête de reconnaissance cette initiative du Secrétaire général Abdou DIOUF, suivie, depuis, d'un accompagnement régulier du processus de transition (Dialogue national, séminaire sur le Leadership, missions de contacts et d'information). La présence de l'OIF à leurs côtés, à la veille du premier scrutin, qu'ils organisaient témoignait, selon lui, de tout l'intérêt que le Secrétaire général accorde au retour de leur pays à l'ordre constitutionnel normal.

Des contacts ont été également pris avec le Président du CNT, Maître Nicolas TIANGAYE, les Ministres Léa Koyassoum DOUMTA de la Justice, Joseph KITICKI-KOUAMBA de la Communication et de la Culture démocratique et Civique, Michel SALLE de l'Intérieur et de l'Administration du Territoire, Me ZARRAMDAUD ASSINGAMBI, chargé des Relations avec le Parlement et Secrétaire général du Gouvernement, ainsi que les Représentants de divers partis politiques (MM. Jean-Paul NGOUPANDE du Parti de l'Unité Nationale, Joseph BENDOUMGA du Mouvement Démocratique pour le Renouveau et l'Evolution de Centrafrique par exemple), les syndicats à travers la Coordination Nationale des Centrales Syndicales, la Société civile proprement dite par le truchement de la Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme (LCDH), l'Organisation des Femmes de Centrafrique (OFCA), l'ONG Ambassade Chrétienne du Pasteur Activiste Josue BINOUA.

Les leçons tirées du Séminaire sur le Leadership, la mise en place tardive de la Cour Constitutionnelle de Transition, les questions de sécurité, la stratégie des Forces Politiques et de la Société Civile, le déroulement du référendum, la Coopération d'ensemble avec l'OIF, tels sont quelques uns des thèmes traités auxquels il convient d'ajouter notre participation à la célébration de la fête nationale et au lancement du Programme de Réinsertion des ex-combattants et d'appui aux Communautés dans deux chef lieux de préfectures, SIBUT et BOSSANGO, respectivement les 1er et 7 décembre.

1. La Cour Constitutionnelle de la Transition (CCT)

La mise en place tardive (intervenue seulement le 3 décembre) de cet organe essentiel pour le processus électoral a donné lieu à de vives préoccupations de la part du CNT, des Partis, de la Société civile et des partenaires (dont l'OIF). Le Gouvernement ainsi qu'une certaine opinion n'acceptait pas le choix fait par le pouvoir judiciaire de ses deux représentants (sur les 9 que devait comporter ladite cour) précisément M. Joseph BINDOUMI, Procureur de la République sous le régime PATASSE et Mme Brigitte BALIPOU de réputation également contestée. Finalement le Gouvernement s'est rendu au choix des magistrats, sous la pression de la plupart des partenaires, le CNT y compris. Ce s'est qu'au lendemain du jour du référendum, soit le 6 décembre, qu'a été rendu public le décret entérinant l'élection du Président et de la Vice-Président de la CCT, en la personne de M. Marcel MALONGA, Magistrat et précédemment Ministre de l'Intérieur de l'actuel régime, ainsi que de Mme Yacinthe WOBODE, juriste.

Nous avons rencontré ces deux personnalités qui nous ont exprimé deux sortes de doléances : un appui matériel de quelque forme que ce soit ainsi que le besoin urgent d'une formation sur le contrôle des élections et le contentieux électoral. Une correspondance a été adressée dans ce sens au Secrétaire général de l'OIF.

2. Le Conseil National de Transition

Le CNT a été convoqué sans doute pour la dernière fois en tant qu'organe législatif de la période de transition, le 10 décembre. Son président, Me Nicolas TIANGAYE qui a joué un rôle de premier plan dans ce processus a déclaré sa volonté de se présenter comme candidat aux élections législatives. A cause de cela, il a démissionné de la présidence de la LCDH (Ligue Centrafricaine des droits de l'Homme) au titre duquel il avait été porté à la tête du CNT. Au cours de notre entretien avec Me TIANGAYE nous n'avons pas manqué de souligner la portée de son action en faveur du maintien du consensus issu du Dialogue National tandis que lui-même voyait dans l'OIF un partenaire-clef en raison de toute l'assistance technique et matérielle dont le CNT et d'autres organismes nationaux ont bénéficié de la part de l'organisation que dirige le Président ABDOU DIOUF.

3. Les Partis Politiques

Ils sont au nombre d'environ 43 sur les registres du Ministère de l'Intérieur. Cependant une moitié seulement voire même une quinzaine pourrait prétendre à une influence significative sur la vie du pays. Mieux encore, les prochaines élections présidentielles et législatives ne pourraient se jouer qu'entre six au maximum et sans doute les 3 ou 4 formations perçues en ce moment comme les locomotives de la vie partisane centrafricaine, parmi eux le RDC (Rassemblement démocratique) d'André KOLLINGBA, le PUN (Parti de l'Unité Nationale) de Jean-Paul NGOUPANDE, le MLPC (mouvement de Libération du Peuple Centrafricaine) d'Ange Félix Patassé, en raison en particulier d'une certaine assise régionale dont ils peuvent se prévaloir ; et enfin, dans une moindre mesure, le FPP (Front Patriotique pour le Progrès), du Vice-Président Abel GOUMBA.

Toutefois, le test de sélection des partis se fera à leur capacité de positionnement par rapport aux deux scrutins majeurs des présidentielles et des législatives. C'est ainsi que sous réserve de l'acceptation formelle des candidatures, MM. KOLLINGBA, NGOUPANDE et Joseph BENDOUMGA du MDREC (Mouvement Démocratique pour le Renouveau et l'Evolution de Centrafrique) et Abel GOUMBA se sont déjà déclarés, de même que Charles MASSI du FODEM (Forum Démocratique pour la Modernité). Il reste qu'en raison des graves dissensions internes

qui la minent, le MLPC de PATASSE partagé entre son père fondateur en exil à Lomé, son vice-président Apollinacre Dondou KONAMBAYE et son ancien Ministre de la défense Jean-Jacques DEMAFOUTH paraît aujourd'hui être davantage une proie pour les autres qu'un adversaire de taille. Le procès intentionnellement intenté contre certains de ses dignitaires dont Patassé et DEMAFOUTH en pleine période préélectorale conforte cet affaiblissement.

Deux inconnues de taille demeurent, la candidature désormais officielle du Général François BOZIZE et celle du Pasteur Josué BINOUA. Soutenue par un « collectif de partis » parmi lesquels le Parti Démocratique Centrafricain (PDCA) de Jean-Serge WAFIO, et le PNCN du Cyriaque GONDA, ainsi qu'une coordination des Comités de soutien à BOZIZE dirigé par Mme Yvonne MBOISSONA, le Président de la République et ses partisans partent confiants. Le Pasteur BINOUA entend en revanche soulever la lame de fond de la majorité silencieuse, celle des Eglises aux très nombreux adeptes soucieux de refonder la RCA à partir de la Société civile et des valeurs de probité morale qu'elle incarne.

Une dizaine de candidatures voire davantage aux élections présidentielles du 30 janvier 2005, c'est ce qui paraît se dessiner. La faiblesse des formations politiques s'est surtout traduite par la demande formulée par nombre de partis de reporter d'une semaine la date de clôture de dépôt des candidatures aux élections générales, initialement prévue pour le 16 décembre, soit un mois avant le début des campagnes électorales. Les raisons invoquées étaient celles tenant aux difficultés de communication de dossier entre les provinces et Bangui sans oublier la lenteur des procédures d'une administration nationale déficiente. Une crise supplémentaire qui a d'abord opposé la CEMI à ces partis pour finalement se résorber dans une proposition de report de deux semaines des élections présidentielle et législatives.

4. La Société Civile

Faisant la jonction entre la Société civile proprement dite et les associations ou formations politiques, les syndicats expriment sans cesse en RCA le malaise des travailleurs victimes de la crise économique que traverse le pays. C'est ainsi qu'avec le général Lamine CISSE, Chef du BONUCA, la délégation a rencontré, à deux reprises, la coordination nationale des centrales syndicales présidée par M. Gabriel NGOUNADJI-TANGA, qui regroupe les travailleurs du secteur public. Leur revendication exprimée par des menaces de grèves sporadiques est centrée autour des cinq mois de salaires, bourses et pensions que reste à payer le gouvernement pour la période de transition. Avec le BONUCA, nous avons tenté de leur décrire la situation réelle des fonds apportés par la communauté internationale en faveur de la RCA à des conditions souvent précises qui n'incluent pas toujours les objets de leurs revendications légitimes. Les syndicats ont demandé que leur soit facilité au moins un dialogue informatif avec leur gouvernement. A préciser qu'outre les cinq échéances de la transition, les salariés centrafricains accusent une quarantaine de mois d'arriérés depuis les deux derniers régimes (KOLINGB A et PATASSE).

Recevant le 8 décembre la Présidente de l'Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA), Mme Rosalie KOUDOUNGUERE nous a informés de la tenue récente, en novembre dernier, de leur congrès. Si dans les années antérieures, l'Union des Femmes Centrafricaines (UFCA) était perçue comme une association liée au parti unique d'alors, le MESAN (Mouvement pour l'Emancipation Sociale de l'Afrique Noire), l'OFCA se voudrait aujourd'hui apolitique. C'est ainsi qu'elle rassemble même en son sein un regroupement de femmes politiques centrafricaines, toutes tendances confondues, soucieuses avant tout de faire la place de la femme dans la Société, la Vie publique, les Affaires, etc . Cependant, comme ce sont les plus hautes autorités de l'Etat qui ont ouvert, clôturé et parrainé la tenue du Congrès, certains y ont vu une tentative de récupération par le pouvoir. Il reste que l'OFCA entend s'investir dans le processus électoral et sollicite à cet égard de l'assistance de l'OIF.

Quant à la Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme (LCDH), nous avons reçu le 9 décembre son Vice-Président, Me GOUNGAYE WANFIYO. Le rôle joué par la Ligue dans l'histoire récente du pays lui a valu un respect international ; et ce rôle a longtemps été associé avec celui de son Président, Me Nicolas TIANGAYE. En démissionnant de la Ligue pour se présenter aux élections législatives, ce dernier entend poursuivre au niveau du parlement, l'œuvre qu'il a accomplie à la tête du CNT. Mais la Ligue entend poursuivre sa mission en matière de défense des libertés et de promotion de l'Etat de droit en contribuant, à sa manière à la réussite de la nouvelle expérience centrafricaine.

En effet, forte de son implantation territoriale, elle s'est prononcée en faveur du « oui » au référendum constitutionnel et voudrait à présent s'investir dans l'observation des élections présidentielles et législatives. Pour ce faire, elle sollicite une assistance de l'OIF. Une lettre a été adressée dans ce sens au Président Abdou DIOUF.

5. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC)

En l'absence du Secrétaire exécutif de la CEMAC, nous nous sommes entretenus avec deux de ses Adjoints, ainsi que son Directeur de Cabinet. Il en est résulté que les engagements financiers de l'Institution à l'égard de la Centrafrique étaient tenus à travers le décaissement régulier du prêt de faveur (de 12 milliards de FCFA) octroyé par la Banque des Etats d'Afrique Centrale) auquel il faut ajouter les contributions individuelles de certains Etats. S'agissant des élections, la CEMAC laisse ses membres se déterminer individuellement en fonction de la requête que pourrait leur adresser la RCA.

Avec le Général Augustin-Roger BIBAYE ITANDAS, Commandant de la Force multilatérale en Centrafrique (la FOMUC), nous avons discuté de la question sécuritaire. Après le travail de convoyage du matériel électoral dans les régions par des routes difficiles avec un matériel roulant aussi insuffisant qu'éprouvé, la FOMUC s'est vue assigner la sécurisation de l'Ouest du Pays, le Centre et l'Est étant dévolus à la force française et à l'armée centrafricaine (FACA). Disposant à certains points, de postes fixes avancés et procédant également à une mobilité propre à garantir une visibilité suffisante, la FOMUC est optimiste quant à une stabilisation effective de la situation sécuritaire durant le référendum, au cours de la campagne électorale et au moment des scrutins présidentiel et législatif.

La FOMUC s'est sentie encouragée par la visite de l'OIF tout en se demandant si un plus grand nombre d'Etats de notre Organisation ne pouvait pas contribuer à son financement.

RECOMMANDATIONS

La présence de l'OIF a été vivement appréciée, surtout après la confirmation de la désignation d'un Envoyé Spécial. A l'occasion de la fête nationale célébrée à SIBUT, le Général BOZIZE s'est félicité de la concrétisation de l'information que lui avait donnée dans ce sens le Président Abdou DIOUF lors du Sommet de Ouagadougou. Le Premier Ministre GAOMBALET a, quant à lui, offert un dîner le 9 décembre en l'honneur de la délégation, dont certains membres étaient malheureusement déjà partis.

Il s'avère nécessaire à présent d'insister sur les recommandations suivantes :

1. diligenter l'envoi du matériel informatique promis à la CEMI avant fin décembre ;
2. apporter l'assistance voulue, sinon par l'Organisation d'un séminaire, du moins par l'envoi d'un ou deux experts en faveur de la Cour Constitutionnelle de Transition ;
3. procéder à l'organisation d'une équipe d'observation d'environ une dizaine de personnes pour les élections présidentielle et législative ;
4. octroyer une aide financière à la Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme aux fins d'une implication de la Société civile centrafricaine dans l'observation des élections ;
5. apporter un appui à l'organisation d'un atelier de formation de formateurs sur la sensibilisation au bulletin unique.